

---

## **Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome**

---

Cote du document: EB 2022/137/R.27

Point de l'ordre du jour: 15 a)

Date: 15 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: EXAMEN**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à examiner le Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

---

---

**Questions techniques:**

**Ronald Hartman**

Directeur  
Division de l'engagement, du partenariat et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: r.hartman@ifad.org

**Mikael Kauttu**

Responsable principal des partenariats  
Division de l'engagement, du partenariat et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: m.kauttu@ifad.org

---

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>ii</b>
<b>I. Introduction .....</b>	<b>1</b>
A. Vue d'ensemble et objet .....	1
B. Principales tendances.....	1
C. Évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR .....	2
<b>II. Collaboration entre les OSR aux niveaux mondial et au niveau des régions et des pays: 2021-2022 .....</b>	<b>4</b>
D. Points saillants des activités de collaboration au niveau mondial.....	4
E. Points saillants des activités de collaboration au niveau des régions et des pays .....	7
<b>III. La voie à suivre.....</b>	<b>16</b>

### Annex

Données détaillées relatives aux services internes conjoints

## Résumé

Le présent document fait le point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR). Mettant à profit les enseignements tirés de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR publiée en 2021, les trois organismes ont, face à la crise alimentaire qui sévit actuellement à l'échelle de la planète, intensifié leur coopération aux niveaux mondial, régional et national, et joint leurs forces pour encourager des solutions durables en vue de transformer les systèmes agroalimentaires. Les réalisations concrètes issues de cette collaboration sont mises en lumière tout au long du rapport.

Comme cela a été rappelé dans l'évaluation conjointe, la collaboration entre les OSR s'inscrit dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Les trois organismes continuent ainsi de donner la primauté aux actions menées au niveau des pays, en renforçant leur coopération avec les équipes de pays des Nations Unies dans le cadre d'une planification, d'une programmation, d'un financement et d'activités d'appui en commun. Cette stratégie permettra à la fois d'apporter une contribution plus vigoureuse à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de dégager des gains d'efficacité substantiels.



## I. Introduction

### A. Vue d'ensemble et objet

1. Conformément à l'engagement qu'ils ont pris de tenir le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les conseils d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM) informés des activités menées pendant l'année dans le cadre de leur collaboration, les OSR présentent conjointement ce rapport de situation annuel. Celui-ci rend compte des activités menées en commun par les trois organismes pendant la période 2021-2022 et donne plusieurs exemples de réalisations concrètes obtenues grâce à une collaboration au niveau mondial et au niveau des régions et des pays. Le rapport se fonde aussi sur les conclusions de l'*Évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome*<sup>1</sup>, réalisée par une équipe indépendante, qui rappelle l'importance que revêt ce partenariat pour les progrès vers la réalisation des objectifs communs des trois organismes dans la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD) et qui note que la collaboration s'inscrit dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

2. La section I du rapport donne une vue d'ensemble de la collaboration entre les OSR au cours de l'année passée et souligne les difficultés et les possibilités qui se présentent dans le cheminement stratégique vers la transformation des systèmes agroalimentaires. La section II présente de manière approfondie plusieurs exemples d'une coordination renforcée aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays. Enfin, compte tenu des enseignements tirés de l'évaluation conjointe et du cadre plus vaste dans lequel fonctionnent les trois OSR, qui est celui des Nations Unies, la section III décrit la voie à suivre par les trois OSR pour leur collaboration future.

### B. Principales tendances

3. En dépit des prévisions selon lesquelles le monde allait se relever de la récession causée par la pandémie de covid-19, une crise mondiale du coût de la vie – qu'on n'avait pas vue depuis au moins une génération – est survenue, mettant en danger des vies et compromettant les moyens d'existence et nos espoirs de voir apparaître un monde meilleur d'ici à 2030. Le conflit en Ukraine a aggravé un ensemble de crises préexistantes qui se superposaient, dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et des finances, touchant au cœur la capacité des peuples et des nations de faire face à l'adversité et d'investir dans leur développement durable. Le prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais est monté en flèche, causant une crise de disponibilité et d'accessibilité et aussi une aggravation générale de la faim, de la pauvreté et des inégalités. La hausse des prix a aussi entraîné une hausse du coût des activités menées par les OSR pour sauver des vies. D'après le rapport sur l'*État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* publié en 2022, entre 702 et 828 millions de personnes dans le monde ont été confrontées à la faim en 2021, soit 150 millions de plus qu'en 2019. En outre, avec l'intensification des principaux facteurs à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (les conflits, le changement climatique et les chocs économiques), le monde s'éloigne de la réalisation des objectifs mondiaux de 2030. Dans le présent rapport, nous désignons cette situation de crises cumulées par l'expression «crise alimentaire mondiale».

4. Dans ce contexte, les OSR ont réorienté leurs efforts de manière à agir efficacement face à la crise alimentaire mondiale, qui a déterminé de nouvelles priorités. Cette réorientation prend appui sur une coordination plus solide dans les situations de crise humanitaire, coordination vers laquelle les OSR ont continué de progresser en mettant au point des produits mondiaux qui visent à des solutions durables face aux crises alimentaires. L'engagement actif des trois organismes dans le Module mondial d'action groupée en matière de

<sup>1</sup> L'évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR a été publiée à l'automne 2021. Un [rapport succinct](#) résumant l'Évaluation a été présenté aux conseils d'administration du PAM et du FIDA, à leurs sessions de novembre et de décembre 2021 respectivement. Le rapport succinct a également été remis à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier de la FAO, à leurs 133<sup>e</sup> et 191<sup>e</sup> sessions respectivement, en mai 2022, et au Conseil de la FAO à sa 170<sup>e</sup> session, en juin 2022.

sécurité alimentaire, leur rôle de chef de file au sein du Réseau mondial contre les crises alimentaires et le rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde sont de bons exemples de la collaboration entre les OSR. Ceux-ci continuent en outre d'approfondir leur coopération en ce qui concerne les cinq priorités à long terme convenues en 2020<sup>11</sup>.

5. Les trois organismes ont en outre tiré parti des instruments fournis par le repositionnement en cours du système des Nations Unies pour le développement de manière que leur collaboration soit plus efficace, ait un coût moindre et ait plus d'impact. Plus précisément, prenant appui sur les recommandations issues de l'évaluation conjointe et compte tenu de la nécessité d'affronter les nombreux défis à relever sur le terrain, les OSR – confrontés par ailleurs à une baisse des ressources provenant des donateurs et à une concurrence croissante entre les organismes des Nations Unies – ont accru leurs efforts en matière de mobilisation de contributions volontaires, de planification conjointe, d'appui aux politiques et de programmation, au niveau régional et au niveau des pays. 163

6. Des actions plus adaptées aux besoins spécifiques et aux priorités des pays ont été essentielles pour exploiter pleinement le potentiel des OSR et renforcer la collaboration et la coordination sur l'ensemble du nexus action humanitaire-développement-paix. À cet égard, les OSR continuent de contribuer, collectivement et individuellement, aux grands programmes conjoints des Nations Unies, sous la direction de coordonnateurs résidents des Nations Unies aux moyens renforcés. Les équipes des Nations Unies et les coordonnateurs résidents sont des éléments centraux au niveau des pays. Ils guident l'action des organismes des Nations Unies dans un cadre commun et aident les OSR à arrêter de mêmes objectifs, à mobiliser des ressources communes, et à mettre au point des outils d'élaboration de politiques, de planification et de programmation propres à chacun d'entre eux, de manière à favoriser une action intégrée et à mener des actions collectives tout en évitant les doubles emplois.

7. Le Groupe consultatif de haut niveau des OSR demeure l'un des principaux mécanismes de coordination destiné à faciliter l'échange d'informations au niveau des sièges et à renforcer la collaboration entre les trois organismes. Le Groupe consultatif s'est réuni régulièrement en 2022 pour examiner diverses questions, notamment l'action face à la crise alimentaire mondiale, la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, l'engagement des OSR auprès du Groupe des Sept (G-7) et du Groupe des Vingt (G-20), la réponse coordonnée à l'évaluation conjointe et les questions administratives.

8. Enfin, la collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM est particulièrement importante pour la réalisation des objectifs à long terme du Programme 2030 car, entre autres, les mandats complémentaires des trois organismes, chacun dotés d'une expertise et de capacités techniques qui lui sont propres dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, sont au cœur même de la réalisation des ODD, en particulier des ODD 1 et 2.

### *C. Évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR*

9. En 2021, les bureaux de l'évaluation de la FAO, du FIDA et du PAM ont réalisé une évaluation conjointe indépendante de la collaboration entre les OSR, qui portait sur l'utilité des différentes formes de collaboration et les résultats obtenus, les facteurs ayant une incidence sur les résultats, et la valeur ajoutée de la collaboration entre les OSR. L'évaluation a confirmé que la collaboration a été, et continue d'être, grandement pertinente en ce qui concerne les principes et la vision qui guident l'orientation stratégique du système des Nations Unies pour le développement. Elle a constaté que le contexte opérationnel actuel des OSR est dynamique, et que la collaboration entre les trois organismes est l'un des moyens de contribuer à la réalisation des objectifs qu'ils ont en commun.

10. Les directions respectives des OSR ont accueilli avec satisfaction toutes les recommandations formulées dans l'évaluation. Elles se réjouissaient que l'évaluation fournisse une base sur laquelle prendre appui pour «remettre à l'heure» la collaboration entre les OSR, de manière à lui donner une dimension stratégique, un sens et un impact accrus. En 2022, les trois organisations ont entrepris de mettre les recommandations en application ensemble. On trouvera ci-dessous un bref résumé de la situation.

11. **Recommandation 1** (Mettre à jour le protocole d'accord entre les OSR): Le protocole d'accord sera mis à jour d'ici à la fin de l'année. Il énoncera les domaines de collaboration thématique prioritaires. Il est à noter que le protocole d'accord constitue une mise à jour stratégique et un cadre dans lesquels s'inscrivent les efforts de collaboration des OSR et à ce titre il ne donne pas d'indication sur des questions telles que le chevauchement

<sup>11</sup> Les cinq priorités à long terme sont les suivantes: i) la réforme du système des Nations Unies pour le développement; ii) le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires; iii) l'action dans le contexte de la covid-19; iv) la mise en place d'un financement conjoint destiné à promouvoir la collaboration; v) la mise à profit des connaissances et la concrétisation de la collaboration sur le plan opérationnel.

des activités et la concurrence entre les organisations. Ces questions, ainsi que d'autres points mentionnés dans les recommandations, seront abordées dans les orientations communes qui sont en cours d'élaboration.

**12. Recommandation 2** (Restructurer et renforcer l'architecture de coordination dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement): La collaboration est restructurée dans le cadre du processus global de réforme du système des Nations Unies pour le développement, à savoir plus précisément le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, au niveau des pays, sous la conduite du Coordonnateur résident des Nations Unies. Les OSR sont en train de désigner des référents, qui seront chargés de faciliter la participation des OSR au Plan-cadre de coopération.

**13. Recommandation 3** (S'investir davantage dans les nouveaux mécanismes de programmation conjointe au niveau des pays): Les OSR ont élaboré des directives qui indiquent comment préparer ensemble la planification des plans-cadres de coopération et comment harmoniser avec les coordonnateurs résidents les activités de mobilisation de ressources pour le financement des plans-cadres.

**14. Recommandation 4** (Axer les activités de collaboration sur le plan administratif sur la poursuite de la mise en œuvre des priorités arrêtées par le système des Nations Unies en matière d'efficacité.): Les OSR continuent d'inscrire leur collaboration administrative dans le cadre des priorités d'ensemble arrêtées par le système des Nations Unies en matière d'efficacité. Toutefois, on réfléchit à l'heure actuelle, au moyen de l'étude de faisabilité sur le regroupement des services administratifs des OSR<sup>2</sup>, qui sera achevée d'ici à la fin de l'année, aux domaines où une collaboration plus étroite serait possible entre les trois sièges. En outre, on peut considérer que la collaboration actuelle entre les OSR au niveau des sièges en ce qui concerne les services internes est loin d'être négligeable (voir l'annexe 1).

**15. Recommandation 5** (Lorsqu'il est envisagé d'élaborer des projets et programmes communs, évaluer les coûts et les avantages de la collaboration proposée et aller de l'avant uniquement si les avantages l'emportent sur les coûts): Les OSR mettent actuellement au point une brève note d'orientation qui sera alignée sur les orientations du système des Nations Unies concernant les programmes conjoints. La note sera diffusée auprès des équipes de pays des OSR.

---

<sup>2</sup> En 2022, les trois organismes ayant leur siège à Rome ont chargé un prestataire de services extérieur de réaliser une étude de faisabilité sur le regroupement de leurs services administratifs, suite à une demande formulée par les Membres à la 163<sup>e</sup> session du Conseil de la FAO, en décembre 2019.

## II. Collaboration entre les OSR aux niveaux mondial et au niveau des régions et des pays: 2021-2022

16. La section II fournit une analyse plus approfondie des activités de collaboration qui ont été menées au niveau mondial et institutionnel et fait le point sur l'avancée des travaux aux échelons national et régional. Plusieurs exemples détaillés sont présentés pour illustrer les travaux des OSR et mettre en évidence la nature de leur collaboration.

### A. Points saillants des activités de collaboration au niveau mondial

17. Les OSR étant les trois organismes les plus directement impliqués dans l'appui aux pays en vue de la transformation des systèmes agroalimentaires et de la réalisation de l'ODD 2, ils continuent d'œuvrer à des activités d'importance critique – activités conjointes de plaidoyer et d'élaboration de politiques et mise en commun des connaissances et des informations. Dans le contexte actuel de crise alimentaire mondiale, les trois OSR coordonnent leur action sur le terrain et agissent ensemble face aux répercussions mondiales du conflit en Ukraine. En 2022, la FAO, le FIDA et le PAM ont appelé à agir d'urgence face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire dans des forums mondiaux de haut niveau, dont l'Assemblée générale des Nations Unies, le Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale (GCRG), le G-7 et le G-20, et sont parvenus à placer la sécurité alimentaire à un rang de priorité élevé sur l'agenda politique mondial. La FAO et le PAM ont par ailleurs fait des présentations conjointes devant le Conseil de sécurité de l'ONU sur les conflits et la sécurité alimentaire. Ils ont fait de même devant les Membres, à Rome, mettant en avant des propositions concrètes pour faire face aux pénuries alimentaires présentes et futures.

18. Les OSR ont continué de collaborer étroitement dans le cadre de la suite à donner au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en particulier au sein du Pôle de coordination hébergé par la FAO, aidant à ce titre les pays à mettre en œuvre leurs feuilles de route nationales.

19. Les trois organismes ont aussi poursuivi leurs activités communes auprès du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Dans le cadre de cette plateforme à parties prenantes multiples, ils ont tiré parti de leur pouvoir de rassemblement et de leurs capacités techniques pour mettre au point et faire leurs des recommandations d'action et des orientations sur un grand nombre de questions ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

### 20. L'action des OSR face à la crise alimentaire mondiale actuelle

**Contexte:** La guerre en Ukraine cause des dommages considérables et de nombreuses pertes en vies humaines, et a entraîné une dégradation de la sécurité alimentaire mondiale, avec de multiples répercussions sur les marchés mondiaux et l'approvisionnement alimentaire. Ajoutées aux effets de la pandémie mondiale, des chocs climatiques et d'autres conflits locaux, les perturbations des systèmes agroalimentaires liées à la guerre posent des problèmes de sécurité alimentaire à de nombreux pays, en particulier les pays à faible revenu qui dépendent des importations, et aux groupes de population vulnérables.

Les OSR constatent que la crise actuelle a mis en évidence la fragilité des systèmes agroalimentaires et des chaînes d'approvisionnement. Durant la crise de la covid-19, les OSR ont réalisé plus d'une vingtaine d'analyses, axées sur les politiques, qui portaient sur les incidences de la pandémie sur les régions rurales et les secteurs agricoles d'un certain nombre de pays. Dans le contexte de la crise actuelle, les trois organismes suivent les incidences de la hausse des prix des denrées alimentaires, des sources d'énergie et des engrais, en mettant en œuvre leurs capacités d'analyse complémentaires, chacun utilisant ses propres sources de données. En outre, soit individuellement soit ensemble, ils agissent face à la crise alimentaire mondiale actuelle en apportant des secours, sur le court terme, et, sur le long terme, en renforçant la résilience.

**Résultats:** Les OSR s'efforcent de poursuivre leur étroite collaboration, en particulier en mettant régulièrement en commun leurs données, en améliorant la participation conjointe aux forums multilatéraux mondiaux, et en renforçant la coordination au niveau des pays. Ces efforts de coordination de la part des OSR sont énoncés ci-après:

Module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire: Dirigée par la FAO et le PAM, le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire intervient en Ukraine depuis 2014 et coordonne l'action de quelque 315 partenaires. Les principaux objectifs sont de faire en sorte que les groupes les plus vulnérables aient immédiatement accès à une aide alimentaire, pour leur survie même, et de renforcer la résilience des populations vulnérables touchées par le conflit en rétablissant les moyens d'existence agricoles et non agricoles (renforcement des capacités).

Par exemple, en juillet et août 2022, le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a apporté une aide à plus de 5,4 millions de bénéficiaires<sup>3</sup>. Ceci est basé sur l'évaluation des besoins dans les zones nouvellement accessibles où une aide rapide et efficace est nécessaire. Il est prévu de réaliser des évaluations de la présence de mines et d'engins non explosés afin de bien déterminer les besoins en aide alimentaire et en appui aux moyens d'existence.

Évaluation multisectorielle des répercussions sur les populations: Le PAM et la FAO apportent ensemble un appui à l'élément sécurité alimentaire et moyens d'existence de l'évaluation multisectorielle des répercussions sur les populations. Il s'agit d'évaluer l'ensemble des incidences de la guerre sur la population au moyen d'indicateurs tels que l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), l'indice des stratégies d'adaptation et les dépenses consacrées à l'alimentation.

Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale (GCRG) - alimentation, énergie et financement: Le GCRG, créé à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, vise non seulement à coordonner l'action mondiale face aux crises actuelles, mais aussi à mobiliser à un niveau politique élevé pour progresser dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'énergie et du financement, qui sont liés entre eux. Les trois OSR contribuent conjointement au Groupe, dont l'objectif est de mettre au point des solutions coordonnées aux crises interconnectées, en collaboration avec les gouvernements, le système multilatéral et les secteurs.

Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS): Il s'agit d'une initiative qui vise à accroître la transparence des marchés des denrées alimentaires et à améliorer les politiques en matière de sécurité alimentaire. AMIS met aussi à disposition une plateforme unique au service du dialogue et de la coordination entre les Membres (dont la Fédération de Russie et l'Ukraine) en matière de politiques. Les trois OSR apportent leur contribution au secrétariat du système AMIS, en tant qu'utilisateurs et en tant que producteurs de produits AMIS.

Mission de résilience agricole et alimentaire (initiative FARM): Cette initiative, menée en lien avec l'Union européenne, l'Union africaine et le G-7, a été annoncée par la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Elle vise à éviter les effets catastrophiques sur la sécurité alimentaire mondiale de la guerre Fédération de Russie-Ukraine. Les OSR contribuent ensemble aux trois piliers de l'initiative: FAO (pilier commercial); FIDA (production agricole locale résiliente); et PAM (solidarité).

Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire (GAFS): Lancée par la présidence allemande du G-7, cette initiative vise à une action immédiate et commune face à la crise alimentaire mondiale causée par la guerre en Ukraine. Les OSR œuvrent ensemble dans le cadre de l'initiative pour assurer une collaboration et une coordination étroites, et également pour améliorer les systèmes agroalimentaires au moyen d'interventions de moyen et long termes.

Déclarations communes des chefs de secrétariat de la FAO, du Fonds monétaire international, du Groupe de la Banque mondiale, du PAM et de l'Organisation mondiale du commerce sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Deux déclarations ont été publiées, l'une en juillet, l'autre en septembre 2022, pour appeler à agir d'urgence face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire et mettre en avant quatre domaines qui doivent retenir l'attention: appui à des échanges commerciaux et à une production efficace, amélioration de la transparence, accélération de l'innovation ainsi que de la planification commune, et investissement dans la transformation des systèmes alimentaires. Le FIDA est lui aussi profondément préoccupé par la crise et ses répercussions sur les populations rurales les plus pauvres et il considère que les OSR ont un rôle critique à jouer dans l'action multilatérale à mener au niveau mondial. Le Fonds a reçu l'assurance qu'il participerait aux travaux de ce groupe pour aider à relier davantage les secours d'urgence et l'aide humanitaire au développement.

Enfin, il est prévu que les OSR travailleront en collaboration à un certain nombre d'initiatives au niveau des pays dans le cadre de l'Initiative de riposte à la crise, qui relève du FIDA et dont l'objet est de canaliser des dons en faveur de la protection des moyens d'existence ruraux productifs dans 22 pays gravement touchés par la crise alimentaire mondiale actuelle.

## 21. La collaboration entre les OSR dans le cadre du G-20

**Contexte:** Le Groupe des Vingt (G-20) a été créé en 1999 suite à la crise financière mondiale de 1997-1999 pour favoriser la coordination des politiques économiques des principales économies mondiales. Au fil des ans,

<sup>3</sup> Module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. *FSL cluster Interactive Dashboard*. Référencé le 21 septembre 2022. <https://fscluster.org/ukraine/document/fsl-cluster-interactive-dashboard>



le G-20 a progressivement élargi son périmètre de réflexion au-delà de la coopération financière pour s'intéresser à d'autres domaines dans lesquels une coopération mondiale peut être utile à tous. Parallèlement aux travaux sur les questions financières, le groupe des «sherpas» comprend maintenant plusieurs sous-groupes de travail, consacrés notamment à l'agriculture, au développement, à l'éducation et à l'environnement. Les travaux qui sont menés dans ces différents cadres trouvent leur point culminant au Sommet annuel des chefs d'État et de gouvernement et dans la déclaration qui en est issue et qui énonce des engagements et dessine les contours de la collaboration future.

La première réunion des ministres de l'agriculture du G-20 a eu lieu en 2011 sous la présidence française du Groupe, motivée par les crises de 2008-2011 des prix mondiaux des denrées alimentaires, qui subissaient une grande volatilité. L'un des principaux aboutissements de cette première réunion a été la création du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), qui est hébergé par la FAO. Le système AMIS a joué un rôle important dans l'action menée par le G-20 face à la volatilité des prix agricoles et il demeure un élément essentiel de la transparence des marchés agricoles mondiaux. En 2022, les OSR ont été invités à présenter un exposé aux ministres de l'agriculture, des affaires étrangères, du développement et des finances du G-20 sur les conséquences de l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie pour la sécurité alimentaire mondiale.

**Résultats:** La FAO, le FIDA et le PAM assurent un appui technique aux groupes de travail du G-20, appui qui se présente sous diverses formes - rapports thématiques, documents finals, recommandations sur les actions à mener, participation à des réunions et contribution au dialogue au sein des groupes. Les OSR hébergent par ailleurs plusieurs initiatives du G-20, notamment la Plateforme technique sur l'évaluation et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, la Plateforme pour l'agriculture tropicale (toutes deux à la FAO) et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (au FIDA).

Les points de contact techniques à l'appui du G-20, au sein des OSR, ont progressivement resserré leur collaboration comme en témoignent les nombreux rapports techniques conjoints remis à la présidence du G-20 au fil des réunions successives ainsi que le nombre d'initiatives prises et hébergées par les trois OSR. Les points de contact techniques du G-20 sont en relations étroites les uns avec les autres, partageant des informations, se soutenant mutuellement et coordonnant les contributions apportées aux groupes de travail et aux réunions consacrés à des questions techniques. Cette coopération interne permet d'accroître l'efficacité de l'ensemble de l'engagement des OSR auprès du G-20, ainsi que de promouvoir des actions et des politiques coordonnées en faveur de la sécurité alimentaire mondiale.

Les OSR sont en mesure de proposer des solutions à la crise alimentaire mondiale d'aujourd'hui et parallèlement de mener à bien un travail de fond pour relever les défis à long terme liés aux conflits, au changement climatique et aux répercussions de la pandémie de covid-19. Dans l'avenir, poursuivant leur travail, les trois OSR continueront d'assurer un appui à la présidence du G-20 et aux Membres du Groupe en vue de mettre au point des solutions concrètes pour éliminer la faim et afin de veiller à ce que les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition continuent de figurer au premier plan des programmes de travail des forums intergouvernementaux.

## 22. Le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

**Contexte:** À la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires, les OSR se sont davantage engagés et ont fait preuve d'une collaboration solide à tous les niveaux, afin qu'il soit réellement donné suite aux engagements pris par le système des Nations Unies. Au terme de consultations menées entre la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, les chefs de secrétariat des OSR et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la direction du Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD) de l'ONU, il a été convenu que le Pôle serait hébergé par la FAO pour le compte du système des Nations Unies. Les OSR, ainsi que le BCAD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont spécialement affecté au Pôle des membres du personnel du cadre organique, et ont également apporté un financement d'amorçage. Les chefs de secrétariat des OSR et du PNUE et la direction du BCAD assurent la supervision du Pôle dans le cadre d'un comité directeur. À sa dernière réunion, en avril 2022, le comité directeur a approuvé le plan de travail biennal 2022-2023 du Pôle.

**Résultats:** Le plan de travail du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est un document évolutif qui définit l'orientation stratégique du Pôle, ses activités et ses produits, dans le cadre de six

fonctions essentielles<sup>4</sup>. Les OSR, ainsi que les autres organismes qui apportent un appui au Pôle, participent activement à l'exécution du plan de travail en tirant parti de leurs points forts et de leurs avantages respectifs.

Les feuilles de route nationales: Au cours du Sommet, les pays ont manifesté un même sentiment d'urgence quant à la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires au niveau national, afin d'assurer un avenir durable pour tous. Cette vision s'est traduite par la mise au point de 117 feuilles de routes nationales en faveur de systèmes alimentaires résilients, équitables et durables. Les OSR, au niveau des sièges et au niveau des régions et des pays, sont en train de passer à la vitesse supérieure, en coordination avec le Pôle et le réseau de coordonnateurs résidents, pour assurer un appui coordonné, dirigé par les pays et adapté aux situations particulières, afin que les feuilles de route débouchent sur des actions. Au niveau des pays, la FAO étudie aussi la possibilité de collaborer avec l'initiative Main dans la main à la mise en œuvre des feuilles de route.

L'écosystème d'appui et les coalitions: Les OSR ont aussi joué un rôle clé dans la mise sur pied de coalitions, qui ont été décidées dans le cadre du Sommet. À l'heure actuelle, 26 organismes, fonds et programmes des Nations Unies différents sont engagés dans 21 coalitions, et les OSR assurent un important rôle de chef de file.

Le financement de la transformation des systèmes alimentaires: Les organisateurs nationaux ont constaté que le financement de la transformation des systèmes alimentaires était l'un des principaux points pour lesquels les pays demandaient un appui. Le FIDA a été désigné par la Vice-Secrétaire générale pour diriger les activités sur cet axe de travail, avec la Banque mondiale et en collaboration avec le Pôle. Le but est de prendre appui sur l'architecture de financement lancée durant le Sommet pour optimiser les dépenses publiques et mobiliser le capital privé aux fins de la transformation du système alimentaire mondial. Le FIDA et la Banque mondiale travaillent, avec d'autres partenaires clés, à trois priorités stratégiques: 1. Mettre au point des marqueurs du financement du système alimentaire pour aider les pays, les entreprises du secteur alimentaire et les partenaires clés à mesurer les performances de l'architecture de financement du pays dans le secteur de l'alimentation et à déterminer les lacunes à combler; 2. Apporter un appui à une première cohorte de 10 à 15 pays pour négocier un ensemble réunissant information, investissements, incitation et innovation (les «4I») aux fins de la transformation des systèmes alimentaires; 3. Influencer les guichets de financement du développement pour un financement catalyseur en faveur de la transformation des systèmes alimentaires des pays.

En outre, en ce qui concerne le financement, la modalité commune des Nations Unies pour le financement d'urgence des ODD encourage considérablement les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à apporter un appui en faveur de la transformation des systèmes alimentaires (83 équipes de pays ont mis en place des programmes conjoints, pour une valeur totale de 21,4 millions d'USD). Plus de 90 pour cent des propositions ont pour priorités l'alimentation ou l'alimentation jointe à l'énergie et au financement. Vingt-deux organismes des Nations Unies ont reçu des fonds, au premier rang desquels les OSR, en particulier la FAO et le PAM.

Synergies et partenariat avec le Groupe chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale (GCRG): Depuis le début de la crise alimentaire mondiale actuelle, le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et le GCRG agissent de plus en plus en synergie. En juillet 2022, le Pôle, avec deux des coprésidents de l'axe de travail «alimentation» du GCRG, a convoqué cinq réunions régionales avec les organisateurs nationaux pour examiner les incidences de la crise sur les feuilles de routes nationales, les aménagements à apporter aux feuilles de route compte tenu des chocs actuels et les mesures prises pour renforcer la résilience et protéger les personnes les plus touchées et les plus vulnérables.

## *B. Points saillants des activités de collaboration au niveau des régions et des pays*

23. On constate, année après année, que c'est au niveau régional et au niveau des pays que la collaboration entre les OSR a son impact le plus important; et comme on l'a vu plus haut, cette collaboration se déploie dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Au niveau des régions et des pays, cela signifie un renforcement de la coordination avec la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies, en vue de promouvoir des activités de plaidoyer communes liées à l'ODD 2, sous la houlette des coordonnateurs résidents. En mettant en commun leurs capacités et leurs compétences respectives, les OSR contribuent efficacement à la planification conjointe, qui se concrétise dans les analyses communes de pays et les

<sup>4</sup> i) Faciliter la mise en œuvre des feuilles de route nationales; ii) renforcer la réflexion stratégique; iii) mobiliser l'écosystème d'appui; iv) tirer parti des moyens d'exécution; v) faire connaître et défendre une approche axée sur les systèmes alimentaires; et vi) préparer le bilan de 2023.

plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et participent aux processus de programmation conjointe. Les informations recueillies à l'occasion du rapport annuel par pays de 2021, un document interne de la FAO, montrent bien toute l'importance qui est accordée à la collaboration entre les OSR: les communications reçues de la part de 121 bureaux de pays indiquent que le FIDA et le PAM sont, parmi les organismes des Nations Unies, les deux principaux partenaires de la FAO sur le terrain, avec le PNUD. Les bureaux de pays de la FAO signalent aussi que les principaux domaines de collaboration avec ces partenaires clés des Nations Unies sont la conception et la mise en œuvre des programmes, la planification et les politiques, et les activités de plaidoyer conjointes.

24. Au niveau des régions et des pays, les OSR continuent de participer aux programmes communs des Nations Unies, notamment le Programme conjoint mené au Sahel en réponse aux défis covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C), qui constitue un bon exemple de collaboration au niveau régional. Ils ont aussi poussé plus loin leurs activités communes dans plusieurs domaines thématiques, notamment les questions de genre et l'autonomisation des femmes, reconnaissant le rôle de catalyseur que jouent les femmes dans les systèmes alimentaires. Dans le cadre offert par la coopération Sud-Sud et triangulaire, la collaboration entre les trois OSR a aussi joué un rôle clé en facilitant la constitution de partenariats et de coalitions novateurs visant à assurer la sécurité alimentaire et des moyens d'existence résilients, à promouvoir l'innovation, et à catalyser l'investissement pour des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables. Enfin, les OSR peuvent compter sur un appui mutuel pour la conception et la mise en œuvre de projets d'investissement spécifiques au niveau des pays, comme c'est le cas en ce qui concerne le partenariat qui existe de longue date entre le FIDA et la FAO par l'intermédiaire du Centre d'investissement de la FAO. Les exemples ci-après donnent une idée plus précise de la collaboration au niveau régional et au niveau des pays.

#### 25. **Point sur le Programme SD3C, un exemple de financement du FIDA qui favorise la collaboration régionale des OSR**

**Contexte:** Sans équivalent, le Programme conjoint au Sahel en réponse aux défis covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C) est mis en œuvre sur le terrain au moyen d'une étroite collaboration entre le FIDA, la FAO et le PAM, le secrétariat du G-5 Sahel et six États (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Dans le cadre de cette collaboration, les OSR conjuguent leurs expériences et leurs avantages comparatifs respectifs pour les besoins de l'exécution du Programme et veillent à ce que chacun d'entre eux y contribue en apportant son savoir et ses compétences techniques. Le Programme SD3C vise à influencer sur les capacités institutionnelles dont dispose le G-5 Sahel pour faire porter un dialogue politique et social inclusif en faveur de la paix et de la sécurité avec la participation active des organisations d'agriculteurs. Le FIDA, qui en dirige la mise en œuvre, assure la gestion financière, fournit un appui technique et est chargé de sa coordination tandis que la FAO et le PAM offrent leurs compétences techniques ainsi qu'un appui en matière de mise en œuvre. Le Programme SD3C est le mécanisme visant à rendre opérationnel le protocole d'accord signé en décembre 2020 entre le G-5 Sahel et les OSR. En septembre 2022, tous les pays (à l'exception de la Mauritanie) et le G-5 Sahel avaient entamé la mise en œuvre de leurs activités. Le Programme contribue également à la mise en œuvre de la stratégie du G-5 Sahel dans le domaine du développement et de la sécurité ainsi que de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et est aligné avec celles-ci.

**Résultats:** Le tableau ci-dessous présente de manière succincte les principales activités mises en œuvre par la FAO et le PAM ainsi que les résultats issus du Programme depuis son lancement. Un grand nombre de ces activités, notamment celles consistant à définir le public visé, ont été mises en œuvre conjointement. Le rôle du FIDA reste principalement circonscrit au financement et au travail de coordination avec différentes parties prenantes. Le G-5 Sahel s'assure du suivi et de l'évaluation du Programme SD3C. Comme le montre le Programme, il est important de favoriser une dynamique de travail commune entre les trois organismes afin de faciliter son exécution. Il est admis que la coordination opérationnelle interinstitutions constitue un pilier essentiel du Programme permettant d'optimiser l'intégration et de renforcer les synergies.

Pays	Activités de la FAO	Activités du PAM
<b>Burkina Faso</b>	- Un plan visant à faire appliquer un transfert monétaire inconditionnel a été élaboré et validé au profit de 1 063 ménages (en particulier au profit de femmes qui sont cheffes de famille et de jeunes).	- Activités de création d'actifs productifs s'inscrivant dans l'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actifs au profit de 1 419 ménages (851 participantes et 568 participants): création au total de 90 hectares de parcelles en demi-lune et de

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vingt-cinq écoles pratiques d'élevage ont été créées dans cinq districts.</li> <li>- 3 375 chèvres d'élevage, 900 moutons engraisés, 113 tonnes d'aliments pour animaux d'élevage, 174 médicaments vétérinaires pour animaux d'élevage.</li> </ul>	<p>155 hectares de parcelles en zaï pour l'agriculture, de 137 hectares de parcelles en demi-lune pour l'élevage et de 38 fosses à fumier, production de 743 tonnes de compost destiné à la culture d'aliments nutritifs et de jeunes plants, et création de cinq jardins potagers d'une superficie individuelle de 500 mètres carrés et de 50 jardins familiaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre-vingt-deux visites à domicile sur les mesures de protection et de lutte contre la covid-19 auprès de 1 012 personnes.</li> </ul>
<b>Mali</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OSR ont sélectionné ensemble neuf cercles et 15 communes se trouvant dans des zones frontalières du périmètre concerné par le Programme SD3C.</li> <li>- 8 680 ménages (soit 52 080 personnes, parmi lesquelles 30 pour cent de femmes et de jeunes) sont visés par le Programme et ont été désignés à la suite d'un processus de participation inclusive à assise communautaire, qui a été suivi et coanimé par des organisations non gouvernementales (ONG), en collaboration avec des services techniques communautaires et décentralisés.</li> <li>- Distribution de kits agricoles auprès de 3 509 personnes, dont 821 femmes et 626 jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Huit ateliers de planification participative menée en concertation avec les communautés.</li> </ul>
<b>Niger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur la protection et la remise en état des sols et sur des techniques de préservation des ressources en eau et du sol au profit de 54 brigadiers/chefs d'équipe du PAM.</li> <li>- Formation de 72 jeunes filles (36 par district) à la fabrication de masques artisanaux et de savon pour prévenir la covid-19.</li> <li>- Distribution auprès de 4 800 ménages d'équipements pour les jardins potagers.</li> <li>- Distribution auprès de 4 800 ménages de semences agricoles.</li> <li>- Création et renforcement des capacités de 100 clubs Dimitra<sup>5</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance nutritionnelle visant à prévenir la malnutrition auprès de 1 747 enfants âgés de 6 à 23 mois.</li> <li>- Production de 237 540 plantes.</li> <li>- Activités de création d'actifs productifs s'inscrivant dans l'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actifs: au total, restauration de 1 020 hectares de surfaces foncières, construction de 73 kilomètres de diguettes en pierres et excavation de 9 578 mètres cubes pour la création d'un plan d'eau multifonctions.</li> </ul>

<sup>5</sup> Groupes de femmes, d'hommes et de jeunes, mixtes ou non, qui sont structurés sur une base volontaire de manière à susciter des changements dans leurs communautés et à résoudre les problèmes en utilisant leurs propres ressources, sans attendre une aide extérieure.

<p><b>Sénégal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de 63 clubs Dimitra dans 21 villages composés de 1 890 membres dont 60 pour cent de femmes et 45 pour cent d'hommes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation d'une boutique sur l'élevage en collaboration avec le Ministère de l'élevage et des productions animales.</li> <li>- Formation aux techniques agrobiologiques (compost, pesticides biologiques): 24 participants dont 17 femmes.</li> <li>- Activités de création d'actifs productifs s'inscrivant dans l'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actifs: au total, construction de 2,16 kilomètres de muret et de 10 digues.</li> </ul>
<p><b>Tchad</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux ateliers de planification participative à assise communautaire au profit de 10 villages.</li> <li>- Remise en état de 820 mètres linéaires sur une superficie de 1 600 hectares au profit de 3 200 agriculteurs, dont 2 014 hommes (63 pour cent), 1 186 femmes (37 pour cent) et 1 231 jeunes (38 pour cent).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de création d'actifs productifs s'inscrivant dans l'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actifs: au total, reconstruction de trois digues de 0,82 kilomètre pour remettre en état 1 600 hectares, fabrication de 750 fourneaux perfectionnés pour des ménages, construction de 300 latrines familiales pour des ménages vulnérables et de trois silos à grains.</li> <li>- Catégorisation socioéconomique: identification de 3 200 ménages selon une approche axée sur l'économie des ménages (2 014 hommes et 1 186 femmes dont 1 318 jeunes).</li> <li>- Aide alimentaire sous la forme de transferts d'espèces assortis de conditions au profit de 2 075 ménages (1 400 pour la remise en état de digues, 375 pour le perfectionnement de fourneaux et 300 pour la construction de latrines), démarche s'inscrivant dans l'initiative d'assistance alimentaire pour la création d'actifs.</li> </ul>

## 26. Informations actualisées sur la collaboration des OSR dans les domaines de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

**Contexte:** Faisant fond sur leur feuille de route commune, les OSR ont continué à œuvrer conjointement en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (CSST). Aux fins de la poursuite des objectifs et des actions qu'ils partagent, les trois organismes ont saisi l'occasion offerte par l'examen, l'évaluation et la préparation de leurs politiques et approches stratégiques dans le domaine de la CSST afin de recenser des priorités opérationnelles communes.

Il a été confirmé que l'intégration systématique de la CSST constituait un domaine d'action prioritaire et plusieurs propositions ont été adoptées à l'appui de ces priorités communes: examen de nouvelles possibilités d'organisation conjointe de manifestations relevant de la CSST; création d'un réseau de plateformes institutionnelles coordonnant les initiatives axées sur la CSST dans les pays; renforcement de la collaboration entre les OSR dans le domaine des méthodologies de suivi pour la CSST (recensement des obstacles et définition d'indicateurs pertinents); renforcement de la mobilisation du secteur privé et consolidation du volet triangulaire de la CSST.

Compte tenu de l'importance des engagements pris au titre du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 et des suites à y donner, il a été procédé à la mise en correspondance de plusieurs activités visant à concrétiser

ces propositions pour que les OSR puissent renforcer la transformation des systèmes agroalimentaires par l'intermédiaire de la CSST.

**Résultats:** On peut citer en exemple la participation conjointe des OSR au Séminaire international sur les partenariats au service de la réduction de la pauvreté dans le monde, qui était axé sur le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux fins de la lutte contre la pauvreté et de la consolidation des systèmes agroalimentaires locaux. Lors de cette manifestation, les représentants des organismes ont plaidé en faveur d'un renforcement des synergies afin de tirer des enseignements et de promouvoir les exemples de réussite, tels que le modèle chinois et les 106 études de cas reconnues pour leur excellence dans la réduction de la pauvreté.

Comme autre exemple d'engagement commun des OSR sur le front de la sécurité alimentaire, on peut mentionner l'initiative mise en œuvre à Cuba par le PAM, qui est financée par le mécanisme dédié à la CSST de la Chine et du FIDA. Cette initiative vise à déployer les approches tenant compte de la nutrition, une fois couronnées de succès dans une municipalité, dans l'ensemble du pays, en tirant profit de compétences extérieures d'Amérique centrale et d'Asie. Elle ambitionne de toucher plus de 75 000 bénéficiaires de zones rurales dans le pays.

Les organismes ont uni leurs forces, conformément à leur mandat commun qui leur fixe comme objectif de garantir la sécurité alimentaire pour tous, afin de soutenir l'une des interventions fondées sur des éléments concrets les plus efficaces dans la transformation des systèmes agroalimentaires mondiaux par l'intermédiaire des programmes nationaux d'alimentation scolaire issue de la production locale. L'initiative de CSST a pour objet de renforcer les capacités dont disposent certains pays pour ce qui est de concevoir et de mettre en œuvre des politiques destinées à améliorer l'offre et la demande d'aliments nutritifs et produits localement qui sont distribués dans les cantines scolaires afin que les agriculteurs et les élèves en profitent directement. Une première liste de cinq pays (Kenya, Philippines, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal) a été établie afin d'orienter cette collaboration. Le programme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire des OSR dans le domaine de l'alimentation scolaire issue de la production locale a été lancé en septembre 2022. Il permettra aux Membres, aux organismes des Nations Unies et aux partenaires d'engager un dialogue sur la manière dont les programmes d'alimentation scolaire issue de la production locale peuvent concourir à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition pour tous. Des représentants de pays du Sud ont exprimé leurs points de vue sur les difficultés qu'ils rencontrent et sur leurs approches en ce qui concerne l'alimentation scolaire issue de la production locale. Cette initiative peut être élargie à d'autres pays s'ils en expriment la demande, en fonction des ressources disponibles.

En tirant parti des avantages comparatifs de chaque organisme qui lui apporte son soutien, la CSST peut jouer un rôle essentiel en donnant aux pays du Sud les moyens de mettre en commun leurs savoirs et leurs expériences et de consolider par voie de conséquence leurs systèmes agroalimentaires nationaux au profit des personnes et des groupes les plus vulnérables.

**Défis et enseignements tirés:** Il reste difficile de mobiliser des fonds auprès de donateurs pour la CSST. Bien que ses ressources, en particulier les ressources humaines qui lui sont dévolues, proviennent du budget administratif des trois organismes, la République populaire de Chine reste le principal financeur de cette initiative. Il n'en reste pas moins que des progrès considérables ont pu être accomplis dans le domaine de la CSST et il est nécessaire de recueillir l'appui d'un plus large éventail de partenaires afin d'améliorer la mise en œuvre des programmes dans les pays et de faire en sorte que les retombées concrètes de l'initiative puissent gagner en envergure. Par conséquent, la mobilisation de ressources constitue un point important à prendre en compte et chaque organisme renforce sa coopération avec ses partenaires afin d'examiner les solutions disponibles.

## 27. Collaboration autour des questions de genre

**Programme commun visant à accélérer les progrès vers l'émancipation économique des femmes rurales (JP RWEE):** Le Programme JP RWEE est entré dans sa deuxième phase en mars 2022.

Mis en œuvre conjointement par la FAO, le FIDA, le PAM et ONU-Femmes, le Programme vise à garantir les moyens d'existence, les droits et la résilience des femmes en milieu rural dans le cadre du développement durable et du Programme 2030. Il met l'accent sur quatre résultantes principales pour les femmes des zones rurales: 1) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; 2) l'augmentation des revenus afin de préserver les moyens d'existence et de renforcer la résilience; 3) le renforcement de la place et des moyens d'action qui leur sont donnés au profit d'une prise de responsabilités et d'une participation complètes dans les communautés rurales et les structures de gouvernance; 4) un environnement politique prenant mieux en compte

la dimension de genre afin de favoriser l'émancipation économique des femmes en milieu rural. Les activités du Programme sont mises en œuvre à plusieurs niveaux: ménages, institutions, communautés et cadres politiques. Ce partenariat entre les trois OSR et ONU-Femmes est remarquable, car il crée des synergies faisant fond sur le mandat, les avantages comparatifs et les atouts institutionnels de chaque organisme. Il a permis d'apporter jusqu'à aujourd'hui un soutien à plus de 80 000 femmes en milieu rural et 400 000 ménages par l'intermédiaire d'un ensemble d'interventions intégrées, avec l'appui généreux du Ministère des affaires étrangères de la Norvège et de l'Agence suédoise de coopération et d'aide au développement international. Le Programme vise à garantir les moyens d'existence, les droits et la résilience des femmes en milieu rural dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au cours de la période 2022-2027, le Programme sera mis en œuvre dans les îles du Pacifique, au Népal, au Niger, en République-Unie de Tanzanie et en Tunisie<sup>6</sup>. Lors de cette deuxième phase, le Programme intégrera une approche porteuse de transformations en matière de genre afin de lutter contre le déséquilibre des dynamiques de pouvoir et les normes sociales discriminatoires ainsi qu'une approche axée sur la résilience afin de donner aux femmes des zones rurales les moyens d'anticiper les aléas et les chocs, de s'y adapter et d'y faire face.

**Résultats:** À la suite de la préparation de documents entièrement consacrés aux projets de portée nationale, de plans d'action sur 12 mois et d'une matrice d'évaluation des risques, le comité international de pilotage du Programme a officiellement approuvé la deuxième phase en mai 2022. Les pays procèdent actuellement au recrutement du personnel dans les pays, sélectionnent les bénéficiaires visés par le Programme dans les domaines d'action et préparent les éléments de référence.

**Programme conjoint sur les approches porteuses de transformation en matière de genre au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition:** L'année dernière, des progrès considérables ont également été accomplis dans le cadre de ce Programme conjoint de l'Union européenne et des OSR. Au niveau mondial, des instructions ont notamment été élaborées sur la mise au point d'indicateurs permettant de mesurer les évolutions des normes sociales liées au genre qui s'inscrivent dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

De plus, une série d'ateliers pilotes de cinq semaines sur l'analyse approfondie de normes sociales a été organisée au profit d'un public composé d'une quarantaine de spécialistes de la FAO, du FIDA, du PAM et de délégations de l'Union européenne. Le Programme conjoint est déployé en Équateur et au Malawi où des partenariats permettent de recueillir des données sur les normes sociales et de mettre en œuvre des approches porteuses de transformation en matière de genre, l'objectif étant de mettre à l'essai et de valider la théorie du changement applicable à la programmation porteuse de transformation autour de cette question.

Le Gouvernement de l'Équateur et les OSR ont lancé officiellement le Programme dans le pays afin de réduire les disparités entre les femmes et les hommes ainsi que les obstacles que rencontrent les femmes des zones rurales dans l'agriculture familiale et la chaîne de valeur agroalimentaire.

En outre, une table ronde sur les femmes en milieu rural – initiative s'inscrivant dans le processus visant à donner davantage la parole aux femmes influentes des zones rurales – a été organisée. Au Malawi, un partenariat a été conclu avec CARE International dans le cadre du Programme conjoint afin de réaliser une étude de diagnostic dans cinq districts, l'objectif étant d'analyser les normes sociales liées au genre qui exercent une influence sur l'inclusion financière des femmes et des jeunes membres d'associations rurales d'épargne et de crédit.

## 28. Collaboration au niveau national dans le domaine des priorités arrêtées par le système des Nations Unies en matière d'efficience

**Contexte:** La réforme du système des Nations Unies pour le développement, qui est axée sur le renforcement de l'efficacité, des responsabilités et de la cohésion à un niveau général, soutient diverses initiatives comme le programme institutionnel visant à réaliser des gains d'efficience. Cela s'est traduit par la révision récente de la feuille de route sur l'efficience pour la période 2022-2024, qui maintient l'engagement et le cap fixé qui est d'économiser 310 millions d'USD par an dans l'ensemble du système des Nations Unies par le biais de diverses initiatives interinstitutions, internes et bilatérales.

Dans le cadre des travaux des équipes de pays des Nations Unies, les OSR continuent à recenser les domaines dans lesquels la collaboration pourrait être renforcée afin de concrétiser les objectifs définis par les Nations

<sup>6</sup> Si d'autres financements viennent s'ajouter aux montants disponibles, d'autres pays pourront également bénéficier du Programme.

Unies dans le domaine de l'efficience dans le cadre de ses différentes initiatives: la Stratégie relative aux activités d'appui, les centres de services partagés locaux, les locaux communs et les services partagés mondiaux.

La Stratégie relative aux activités d'appui est notamment un instrument essentiel ayant pour objet de renforcer les liens entre les activités efficaces qui viennent appuyer les programmes de manière efficace. Elle améliore le rapport coût-efficacité et la qualité des processus de soutien opérationnel (achats, technologies de l'information, ressources humaines, logistique, administration et finances, par exemple). La Stratégie relative aux activités d'appui est structurée autour de six lignes de services communs<sup>7</sup>.

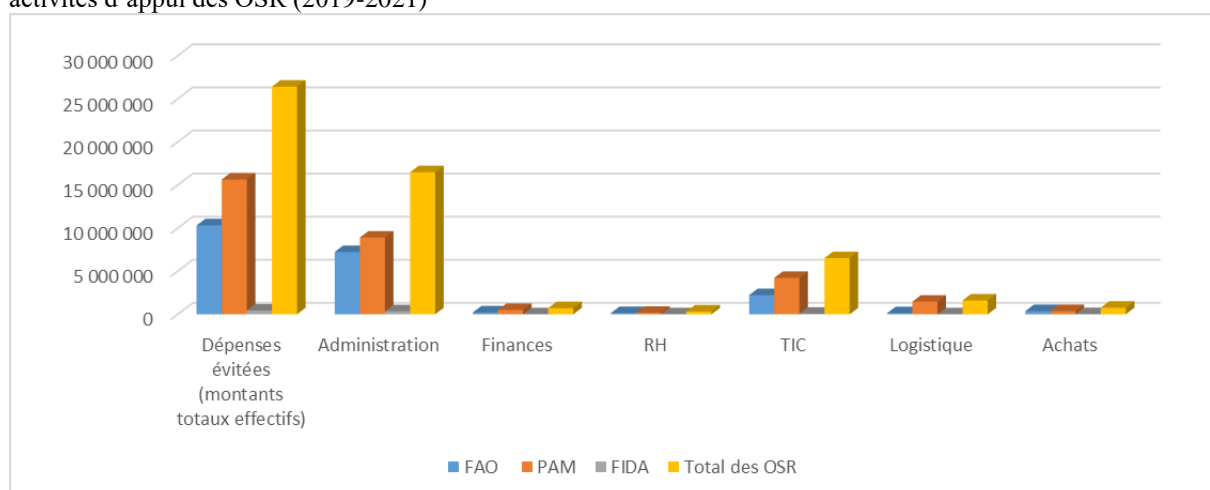
S'agissant des services partagés mondiaux, les OSR s'intéressent aux possibilités de faire appel à leurs services pouvant être fournis à distance. Par exemple, la plateforme de réservation des Nations Unies, qui est pilotée par le PAM, propose des services d'hébergement, de transport aérien, de mobilité et de covoiturage, de soins médicaux et de bien-être aux partenaires humanitaires de 14 organismes des Nations Unies dans 106 pays. Le FIDA fait appel aux services de mobilité de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de ses activités mondiales et la FAO examine actuellement la proposition qui a été faite pour son activité.

**Résultats:** Les OSR participent activement à la Stratégie relative aux activités d'appui à l'échelle des pays en ce qui concerne les six lignes de service.

Les organismes y participent à titre individuel, par l'intermédiaire des équipes nationales de gestion des opérations, et non pas à titre collectif. Les informations nationales sont enregistrées sur le portail UN INFO et suivies par le Bureau de la coordination des activités de développement. On trouve dans UN INFO des informations détaillées sur les dépenses que les OSR ont pu éviter<sup>8</sup> (voir les figures 1 et 2). Les chiffres qui sont donnés correspondent aux économies estimées et réalisées par les OSR sur une période de huit ans (de 2019 à 2026), dont le montant s'élève à 67,5 millions d'USD. En ce qui concerne les trois dernières années (2019-2021), les économies réalisées se chiffrent à 26,5 millions d'USD. Les services administratifs sont ceux qui ont permis d'éviter la plupart des dépenses.

En résumé, la collaboration au niveau des services communs dans les pays s'opère dans le cadre de processus plus larges du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, conformément à la recommandation 4 de l'évaluation conjointe<sup>9</sup>. À ce titre, ce repositionnement permet d'obtenir des gains en matière d'efficience plus importants et les trois organismes peuvent en profiter pour concentrer leur collaboration au niveau des pays autour d'une action conjointe liée à la programmation, aux politiques et à la sensibilisation.

**Figure 1.** Dépenses évitées (montants effectifs en USD) en recourant aux services de la Stratégie relative aux activités d'appui des OSR (2019-2021)



<sup>7</sup> Administration, finances, ressources humaines, technologies de l'information et de la communication, logistique et achats.

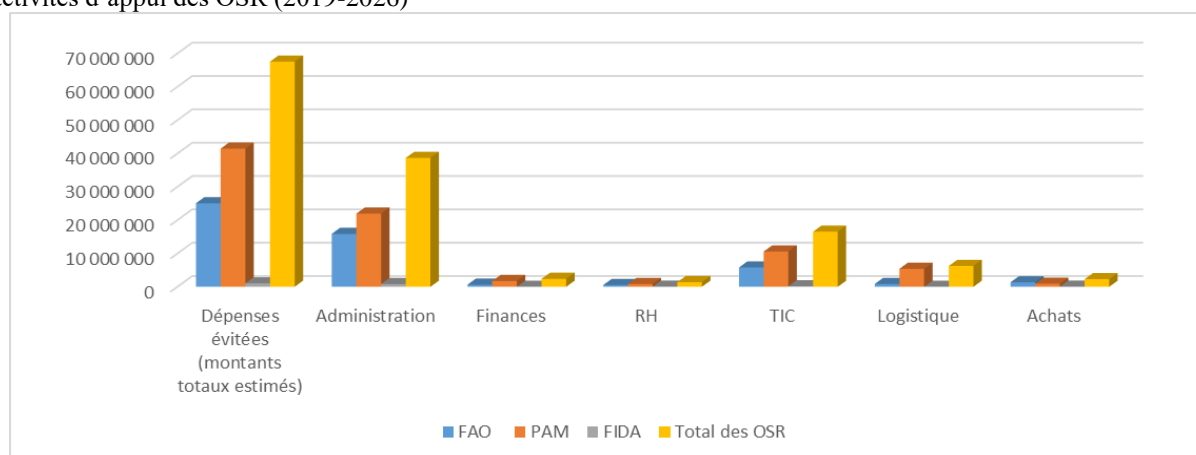
<sup>8</sup> Il est estimé qu'on évite des dépenses dès lors qu'on engage des mesures visant à éliminer de futures dépenses. Ces mesures peuvent entraîner une augmentation des dépenses à court terme, mais se traduisent par une réduction de l'ensemble des dépenses à long terme. Les dépenses évitées sont chiffrées en comparant les dépenses engagées par un seul organisme lorsqu'il déploie un service à celles qui sont engagées par plusieurs organismes mettant en œuvre conjointement le même service.

<sup>9</sup> Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (disponible en anglais).



*Source:* Figure réalisée par les auteurs à partir de données extraites de la plateforme en ligne de la Stratégie relative aux activités d'appui. Date de consultation: 25 juillet 2022. <https://bos.undp.org/bos>

**Figure 2.** Dépenses évitées (montants estimés en USD) en recourant aux services de la Stratégie relative aux activités d'appui des OSR (2019-2026)



Source: Figure réalisée par les auteurs à partir de données extraites de la plateforme en ligne de la Stratégie relative aux activités d'appui. Date de consultation: 25 juillet 2022. <https://bos.undp.org/bos>

## 29. Collaboration de la FAO et du FIDA sur les investissements en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires

**Contexte:** En plus de quarante ans de collaboration, le Centre d'investissement de la FAO (CFI), en tant que partenaire important du FIDA, a fourni une assistance technique ainsi que des ressources budgétaires considérables, qui ont été mises à profit pour concevoir près de 400 projets de l'institution dont le financement total s'élève à plus de 16 milliards d'USD. La FAO a également prêté un appui à la mise en œuvre de 244 projets et programmes. Grâce à ce partenariat conclu entre le FIDA et le Centre d'investissement de la FAO, les deux organismes ont apporté une assistance à des millions de femmes et d'hommes de zones rurales et ont ouvert des perspectives de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables de la planète. Ce partenariat date de 1977, année de création du FIDA. Il a depuis lors pris de l'ampleur et englobe désormais également l'élaboration de stratégies d'investissement, d'environnements politiques et réglementaires favorables aux investissements publics et privés ainsi que de produits axés sur les connaissances.

**Résultats:** En 2021, dans le cadre du dernier accord de coopération, le CFI a soutenu le FIDA pour qu'il puisse concevoir 10 projets, dont le montant s'établissait à plus de 605 millions d'USD. Ceux-ci correspondent à environ 24 pour cent de l'ensemble des projets soutenus par le CFI et financés par des institutions financières internationales (IFI) dont il est partenaire. Les projets récemment approuvés recouvrent des domaines techniques émergents au titre desquels de nouvelles pratiques et compétences ont été mobilisées. La FAO et le FIDA se sont de nouveau engagés dernièrement à travailler ensemble dans le cadre d'un accord à plus long terme s'inscrivant dans le douzième cycle de reconstitution des ressources du FIDA pour 2022-2024. Grâce à ce nouvel accord, leurs modalités de coopération ont été renforcées afin d'utiliser les ressources de façon plus rationnelle et l'approche en matière de suivi des performances permet d'obtenir des gains en matière d'efficacité et de meilleurs résultats.

La FAO et le FIDA continueront à adapter leur partenariat en fonction des priorités émergentes en matière de développement. Les Membres bénéficieront ainsi d'un appui intégré associant un volet financier et un volet de compétences techniques au profit de solutions novatrices tirant également parti d'enseignements de ce partenariat historique fructueux. Cette adaptation se traduira également par la mobilisation de connaissances et de ressources en dehors de cet accord bilatéral et la participation d'acteurs extérieurs stratégiques.

### Exemples de projets récents:

La FAO et le FIDA ont renforcé leur action dans le domaine du changement climatique en bâtissant un portefeuille d'activités plus important en collaboration avec le Fonds vert pour le climat. Au Viet Nam, le CFI aide le FIDA à formuler un projet d'un montant de 116 millions d'USD, dont l'objectif est de préserver des forêts, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer les conditions de vie des communautés ciblées par l'intermédiaire d'une meilleure gestion des forêts, de l'amélioration de l'accès aux crédits «verts» et d'un partage plus équitable des avantages des services écosystémiques forestiers.

Au Mexique, le Centre d'investissement de la FAO a contribué à la formulation d'un projet d'investissement FIDA-Fonds vert pour le climat d'un montant de 78 millions d'USD, qui a pour objet de renforcer la résilience climatique de communautés et d'écosystèmes ruraux vulnérables et de réduire les émissions de systèmes de production, notamment en élaborant un système de suivi et d'alerte face au changement climatique au profit de la gestion des risques climatiques, de la prévention des catastrophes et de la gestion des connaissances.

La transformation de l'agriculture est un domaine d'intervention récent, comme le montre l'approche adoptée au Bangladesh, où la Banque mondiale et le FIDA ont procédé dernièrement à des investissements importants en s'appuyant sur l'initiative Main dans la main qui est menée par le pays. En Asie, le travail de collaboration entre la FAO et le FIDA vise à déterminer si certains instruments peuvent faciliter ces investissements dans des systèmes agroalimentaires qui sont conformes aux ODD et qui, dans le même temps, concourent aux contributions déterminées au niveau national dans les pays de la région.

L'agriculture numérique est un autre domaine dans lequel la collaboration s'intensifie. En Amérique latine et aux Caraïbes, le Centre aide le FIDA à mettre au point un plan d'action régionale en faveur de l'agriculture numérique. En Afrique de l'Est, le Centre d'investissement de la FAO et le Fonds d'équipement des Nations Unies soutiennent des projets financés par le FIDA dans les domaines suivants de l'agriculture numérique: traçabilité numérique des intrants, conseil, relations avec les marchés et technologies financières numériques en Ouganda et enregistrement des agriculteurs, services financiers numériques, relations avec les marchés et services de conseil numérique en Tanzanie.

### III. La voie à suivre

30. Au cours de la période considérée, les OSR ont su réorienter leurs efforts afin de réagir efficacement face à la crise alimentaire mondiale. De plus, les trois organismes ont continué à renforcer leur contribution au titre des actions humanitaires et des projets de développement et ont accompli des progrès considérables en ce qui concerne les cinq priorités à long terme convenues en 2020. En amont du Sommet sur les systèmes alimentaires et dans le cadre des suites qui lui ont été données, les initiatives conjointes de sensibilisation aux quatre coins du globe en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires ont été particulièrement efficaces. Les équipes de pays des Nations Unies accordent depuis lors toute l'attention requise aux systèmes agroalimentaires en leur donnant une dimension transversale, que l'on trouve dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Les trois organismes s'associent avec succès dans une grande diversité d'initiatives mondiales. Ils ont un rôle central dans l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies pour faire face aux défis mondiaux et contribuent aux recommandations sur les politiques à mener et aux efforts entrepris pour résoudre les problèmes liés à la sécurité alimentaire mondiale, ce qui montre le potentiel et la valeur ajoutée d'une approche collective cohérente.

31. Au niveau des régions et des pays, bien qu'ils aient concrétisé les ambitions fixées dans le cadre de leur collaboration, les OSR reconnaissent qu'il est nécessaire de renforcer la coordination et la synergie entourant leurs travaux afin d'éviter la fragmentation des efforts ou les doublons d'activités. Faisant fond sur leurs avantages comparatifs et les atouts qui leur sont propres, ils continuent à concentrer leurs efforts sur la mise en œuvre des programmes afin de favoriser une résilience à long terme face aux futurs bouleversements ainsi que la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires. S'ils réaffirment qu'il est important de mettre en corrélation les initiatives mondiales et les demandes exprimées dans les pays afin d'entreprendre des actions concrètes, les OSR n'oublient pas qu'il est également nécessaire de structurer ces initiatives en tenant compte des financements et des engagements politiques. Ils soulignent qu'il faut absolument financer conjointement leurs activités sur le terrain afin de limiter la concurrence régnant autour des ressources et de renforcer la cohérence autour des priorités et des besoins nationaux convenus dans les plans-cadres. Conscients des considérations programmatiques et financières liées à l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination des programmes communs des Nations Unies, que l'on trouve dans l'évaluation conjointe, les trois organismes s'engagent à nouveau à renforcer leur action dans ces programmes en veillant à faire fond sur les synergies et sur les complémentarités et à ce que les bénéfices l'emportent sur les coûts de transaction.

32. Comme cela est à nouveau précisé dans l'évaluation conjointe, la collaboration entre les OSR s'inscrit et est ancrée dans le cadre en constante évolution du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. En tirant pleinement parti des mécanismes offerts par ce repositionnement, notamment la planification, la programmation, le financement et les activités d'appui, les OSR s'assureront d'une meilleure contribution à la réalisation du Programme 2030 et des ODD et de gains d'efficacité importants. Conformément

à la recommandation formulée dans l'évaluation conjointe, la future collaboration entre les OSR continuera à se traduire en priorité par une action dans les pays à laquelle participeront d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. De plus, les initiatives visant à nouer des partenariats conjoints innovants avec des acteurs non étatiques, tels que des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, des universités et des instituts de recherche, donneront un coup d'accélérateur à la réalisation des objectifs communs.

33. Dans le contexte actuel de crise alimentaire mondiale et forts des enseignements tirés de l'évaluation conjointe de leur collaboration, des succès en la matière pendant la période considérée et des progrès accomplis dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les trois OSR restent résolus à poursuivre cette collaboration à l'appui des efforts déployés par les Membres dans la concrétisation des ODD.

*Données détaillées relatives aux services internes conjoints*

Le tableau suivant fournit une vue d'ensemble des plans et des activités de collaboration relatifs aux services internes au niveau des sièges.

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
<b>ADMINISTRATION</b>				
<b>Gestion des installations</b>	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau interinstitutions des responsables de la gestion des installations et équipe spéciale chargée de la question des locaux communs et des services des installations</li> <li>• Réunions hebdomadaires/mensuelles des équipes chargées des installations des OSR pour faciliter le partage des connaissances générales et des meilleures pratiques</li> <li>• Achats conjoints (par exemple pour les services collectifs, l'électricité et le gaz)</li> <li>• Recours mutuel aux contrats déjà conclus des OSR (par exemple pour le matériel de bureau, la restauration)</li> <li>• Achat conjoint (PAM-FAO) d'un composteur à matière organique; initiative coordonnée par le PAM</li> <li>• Examen d'un programme conjoint en matière d'efficacité énergétique et d'un projet d'énergie renouvelable visant à créer des synergies et des économies d'échelle dans les procédures d'achat</li> <li>• Conversations techniques mensuelles interorganisations sur les énergies renouvelables</li> <li>• Partage de connaissances sur les réductions d'énergie en raison d'une modification de la température visée dans les bâtiments</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole d'accord FAO/PAM à renouveler concernant l'utilisation de 22 postes de travail dans les locaux du Siège de la FAO</li> <li>• Directives sur la gestion des installations pour les bureaux des pays, examen en cours avec le PAM</li> <li>• Discussions régulières sur le partage de locaux communs dans les lieux d'affectation en dehors de l'Italie</li> </ul>
<b>Copie, courrier et impression</b>	Structurée	Tripartite ou bilatéral	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le FIDA fournit un service d'impression de documents spécialisés en grand volume au PAM, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique; il sera mis un terme à la fourniture de ce service à compter du 31 octobre 2023 en raison de la fermeture de l'imprimerie du FIDA.</li> <li>• Processus d'achat conjoint de services d'impression coordonné par le PAM</li> <li>• Valise diplomatique commune gérée par la FAO qui fournit des services aux trois OSR</li> <li>• Contrat commun de services de messagerie signé en avril</li> </ul>
<b>Sécurité et sûreté</b>	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau interinstitutions pour la gestion des mesures de sécurité</li> <li>• Groupe consultatif pour la sécurité</li> <li>• Cellule de sécurité</li> <li>• Équipe de coordination du dispositif de sécurité (Italie)</li> <li>• Le Directeur général de la FAO assume les fonctions d'agent habilité de l'ONU pour les questions de sécurité en Italie, dont la suppléance peut être assumée, au besoin, par un fonctionnaire désigné par intérim au sein de chaque organisme.</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration étroite dans l'exécution des activités conjointes de formation (par exemple dans la prestation conjointe de formations sur la sécurité et la sûreté en mission et la sensibilisation à la sécurité à l'intention des femmes, le PAM et la FAO ayant achevé le renforcement de la sécurité de leur système de contrôle des accès; mise en commun de connaissances avec le FIDA dans le cadre du renforcement de sa sécurité)</li> <li>• Coordination de la logistique de la campagne nationale de vaccination contre la covid-19 pour tous les membres du personnel des Nations Unies (OSR + tous les autres organismes des Nations Unies basés en Italie)</li> </ul>
Voyages, hébergements et visas	Ponctuelle	Tripartite ou bilatéral	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des meilleures pratiques au sein du réseau interinstitutions pour les voyages afin de favoriser l'harmonisation des politiques et des procédures</li> <li>• Négociations conjointes des OSR avec les compagnies aériennes et alliances pour obtenir des remises immédiates sur les prix et d'autres prestations accessoires. Après des négociations communes, le FIDA signe un accord au nom des OSR.</li> <li>• Les accords mondiaux conjoints avec les hôtels et les sites de réunion et de manifestation seront conclus dans le cadre d'une opération d'achat conjointe.</li> <li>• Tableau de bord commun pour déterminer les montants forfaitaires pour les voyages autorisés</li> <li>• Utilisation commune du point de rencontre Da Vinci du PAM</li> <li>• L'appel d'offres du FIDA sur les entreprises de gestion des voyages a été ouvert aux OSR pour faciliter l'utilisation d'accords déjà conclus. Le HCR utilise</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<p>actuellement le contrat de gestion des voyages du FIDA pour ses services de voyage en Italie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le PAM fournit des informations actualisées sur le secteur du transport de personnes aux trois organismes.</li> <li>Les OSR participent, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, dont le HCR, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Office des Nations Unies à Genève, à un regroupement de données sur la qualité de l'air.</li> </ul>
<b>Parc (véhicules légers/transport)</b>	Structurée	Tripartite	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de gestion de parc des bureaux de pays avec une collaboration potentielle avec le PAM et le HCR</li> <li>Mise au point de la version définitive du contrat mondial sur la gestion de parc et la location avec option d'achat de véhicules dans le cadre du système d'utilisation en commun de parcs de véhicules des Nations Unies (offre conjointe du PAM et du HCR) avant le lancement d'une période d'essai</li> <li>Navettes quotidiennes entre le PAM et la FAO</li> </ul>
<b>Activités relatives au respect de l'environnement</b>	Ponctuelle	Tripartite	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabilité environnementale de l'Organisation (concerne tous les OSR)</li> <li>Initiatives conjointes sur la gestion durable des installations et des services</li> </ul>



Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
<b>ACHATS</b>				
<b>Services d'achat</b>	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des meilleures pratiques du réseau des achats du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion pour favoriser l'harmonisation des politiques et des procédures</li> <li>• Réunions trimestrielles de l'Équipe chargée des achats communs</li> <li>• Examen des possibilités d'achat conjoint par l'Équipe chargée des achats communs et concrétisation des économies potentielles (en temps, en ressources administratives et financières) et harmonisation des procédures</li> <li>• Recours à des contrats «gigognes» entre les OSR et d'autres organismes</li> <li>• Achats d'urgence, notamment pour les besoins de la pandémie de covid-19 (PAM)</li> <li>• Comité des sanctions à l'encontre des fournisseurs de la FAO. Nouvelle composition dans laquelle figure le directeur du FIDA (Division des services administratifs) en tant que membre extérieur</li> <li>• Suivi des sanctions à l'encontre des fournisseurs (PAM). Élargissement possible au FIDA</li> </ul>
<b>Services de soins de santé et de bien-être</b>	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO fait appel à des services de laboratoires et d'évacuation médicale pour le compte d'autres OSR.</li> <li>• Le PAM fournit un appui à la FAO au Siège et sur le terrain lorsqu'un soutien en matière de consultation spécialisée s'avère nécessaire (ergonomiste, expert-conseil, psychologue).</li> <li>• Les collaborations relatives aux services médicaux sont officialisées dans le cadre de lettres d'accord bilatéral.</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
Centre des services communs	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration autour des paiements numériques/paiements par portefeuille mobile</li> <li>• Débats sur la collaboration potentielle avec le FIDA dans les domaines de la trésorerie et du paiement des salaires des membres du personnel local. Présentation à venir de l'analyse de rentabilité</li> <li>• Assistant numérique commun de préanalyse des sanctions: présélection des parties avec lesquelles la FAO a entretenu des liens commerciaux, a financé des partenariats et a eu d'autres liens d'ordre financier, notamment avec des fonctionnaires, des consultants, des prestataires de services et tout autre bénéficiaire de transferts monétaires et d'autres prestations.</li> </ul>
<b>Technologies de l'information et de la communication (TIC)</b>				
Développement et maintenance des applications	Structurée	Tripartite	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau numérique et technologie du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion assumant un rôle essentiel de facilitateur et intervenant également sur les sujets des technologies de l'information liées aux OSR</li> <li>• Systèmes de gestion de l'apprentissage (basés sur une collaboration existante)</li> <li>• Systèmes d'entrée en fonctions des ressources humaines</li> <li>• Nouvelle génération de systèmes de planification des ressources institutionnelles (ressources humaines): étude potentielle concernant la prestation de services pour des composantes spécifiques dans des domaines dans lesquels les règles de mise en œuvre sont strictement identiques</li> <li>• Système géospatial: partage de pratiques et de travaux liés aux biens publics numériques avec le FIDA et le PAM</li> </ul>
Infrastructures pour les TIC	Structurée	Tripartite	À déterminer	
Services de TIC	Structurée	Tripartite	Élevé	

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
<b>Télécommunications</b>	Structurée	Tripartite	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de services interinstitutions et infrastructure dédiée à la reprise des activités d'information après sinistre. Achats conjoints pour les services de technologie de l'information:</li> <li>• Téléphonie mobile</li> <li>• Téléphonie fixe</li> <li>• Services IP/réseau longue distance</li> <li>• Services de gestion des événements</li> <li>• Achats conjoints pour les services de technologie de l'information</li> <li>• Appui local pour les services de technologies de l'information et de la communication (IC)</li> </ul>
<b>Ressources humaines (RH)</b>				
<b>Politique de gestion des ressources humaines et conditions d'emploi</b>	Structurée et ponctuelle	Formel et informel	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de travail/équipes spéciales sur les mécanismes d'établissement de rapports pour le Conseil des chefs de secrétariat/le personnel de haut niveau: adoption de modèles de politiques</li> <li>• Dispositions du modèle de politique en matière de harcèlement sexuel et des principes de l'approche centrée sur la victime du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion</li> <li>• Dispositions du modèle de politique sur le télétravail du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion</li> <li>• Réseau de ressources humaines du Conseil des chefs de secrétariat</li> <li>• Consultations sur les questions liées à la fonction publique internationale, conditions communes d'emploi pour tous les fonctionnaires du système des Nations Unies. <a href="https://icsc.un.org/">https://icsc.un.org/</a></li> <li>• Groupes de travail sur les meilleures pratiques en matière de recrutement, de gestion des résultats et de</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<p data-bbox="1375 352 1944 440">mobilisation, de condition d'emploi, d'analyse des données, de planification et de diversité des effectifs, d'équité et d'inclusion</p> <ul data-bbox="1328 456 1973 1350" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1328 456 1973 571">• Base de données conjointe sur les politiques des ressources humaines dans le système des Nations Unies pour le partage de pratiques dans une démarche de reconnaissance mutuelle</li> <li data-bbox="1328 579 1973 727">• Participation conjointe au sein du groupe chargé des missions de RH concernant l'approche commune dans les situations d'urgence, par exemple en Afghanistan, en Ukraine et face à la covid-19 (modèle de directives administratives)</li> <li data-bbox="1328 735 1973 823">• Coordination de l'enquête 2021 sur le coût de la vie pour les membres du personnel du cadre organique des OSR à Rome; initiative sous la houlette de la FAO</li> <li data-bbox="1328 831 1973 1158">• Coordination de l'enquête sur les salaires des membres du personnel des services généraux, qui est prévue pour 2023: consultations informelles de la FAO concernant les questions relatives aux politiques auprès de spécialistes des ressources humaines de l'Organisation, du FIDA et du PAM, l'objectif étant d'adopter une approche commune dans la mise en œuvre des changements, par exemple en ce qui concerne la décision sur le congé parental de la Commission de la fonction publique internationale.</li> <li data-bbox="1328 1222 1973 1350">• Communication d'informations à l'échelon du Conseil des chefs de secrétariat et du système des Nations Unies concernant les statistiques ventilées par sexe et sur les effectifs</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
<b>Dotation en personnel et recrutement</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la base de données ClearCheck du régime commun des Nations Unies pour éviter de recruter une personne déjà rendue coupable d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou de harcèlement sexuel au sein d'organismes des Nations Unies</li> <li>• Initiative «One HR» du système des Nations Unies: 1) vérification des antécédents des candidats (vérifications avant recrutement des références et du niveau d'études requis) et 2) classification des postes, sans doublon nécessaire à la FAO</li> <li>• Accord interorganisations concernant le détachement, la mutation et le prêt de fonctionnaires; utilisation des informations administratives des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies pour les transferts entre les organisations</li> <li>• Participation au sein des viviers de coordonnateurs résidents des Nations Unies</li> </ul>
<b>Perfectionnement du personnel</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'un accord à long terme déjà conclu par d'autres OSR et organismes des Nations Unies dans le domaine de la formation/l'apprentissage</li> <li>• Examens et formations linguistiques – services proposés au FIDA et au PAM</li> <li>• Séminaire de préparation à la retraite – prestation conjointe pour les OSR</li> <li>• Reconnaissance mutuelle de l'achèvement de formations obligatoires entre les organismes des Nations Unies</li> <li>• Échange de bonnes pratiques dans le domaine du perfectionnement du personnel (échanges informels)</li> <li>• Accord interorganisations avec l'École des cadres du système des Nations Unies concernant la prestation de</li> </ul>

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<p>formations – programmes de renforcement des capacités de gestion et d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage de ressources pour l'apprentissage entre les organismes des Nations Unies (formations sur la déontologie, boîte à outils sur l'évolution de carrière, inclusion du handicap, etc.), dont un protocole d'accord avec Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant le prêt/le détachement de fonctionnaires, qui s'inscrit dans l'Accord interorganisations concernant la mutation,</li> <li>• Le détachement ou le prêt de fonctionnaires entre les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies en matière de traitement et indemnités</li> <li>• Retour d'informations entre les coordonnateurs résidents et les représentants de la FAO par l'intermédiaire d'une évaluation des résultats basée sur plusieurs sources de données en tenant compte de l'objectif du pays</li> </ul>
<b>Sécurité sociale du personnel</b>	Structurée	Tripartite ou bilatéral	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pensions: Les membres du Comité des pensions du personnel de la FAO/du PAM se rencontrent régulièrement pour examiner les cas d'invalidité. Six délégués du Comité ont participé aux réunions en ligne et en présentiel du Conseil d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et ont contribué aux débats en cours sur l'administration efficace et efficiente des pensions et sur la stratégie d'investissement de la Caisse commune.</li> </ul> <p>Assurances: Chaque organisme gère ses propres plans d'assurance maladie. Les équipes chargées de la sécurité sociale se sont penchées sur les questions</p>

Annexe 1

Service	Communication de l'information	Accord officiel (protocole d'accord/ accord de prestation de services/ lettre d'accord)	Niveau de collaboration	Remarques
				<p>communes aux OSR par l'intermédiaire d'une collaboration continue au niveau opérationnel.</p> <p>La FAO administre la déduction des primes au titre de l'assurance-maladie après cessation de service par l'intermédiaire de son système des états de paie, une opération qu'elle réalise pour les retraités du FIDA et pour le compte de l'institution. Le Bureau du Conseil juridique/la FAO examinent le projet d'accord interorganisations avant sa mise en place officielle.</p>